\*\*\*\*\*\*\*\*\*

# GUISSÉNY (1)

#### ORIGINES

Cette paroisse doit son nom à son saint fondateur, saint Sezny qui, d'après Albert le Grand, arrivant d'Irlande avec soixante-dix de ses disciples, débarqua en un havre de Pouluhen, en Kerlouan, y bâtit un petit ermitage, « lequel se voit encore et s'appelle Peniti Sant Sezni»; de là, il vint au lieu où est à présent l'église de Guic-Sezni et y bâtit un monastère. Les miracles se multiplièrent après sa mort, si bien que les Hybernois « vinrent enlever son corps pour le porter en son évêché, d'où, à toutes peines, on a recouvert quelques reliques qui sont révéremment gardées en l'église de Guic-Sezni». M. l'abbé Uguen nous cite à ce propos qu'il est de tradition, dans la paroisse, que lorsque les Hybernois tentè-

<sup>(1)</sup> Cette notice est empruntée aux notes de M. Jourdan de la Passardière et de M. le chanoine Uguen, supérieur du Petit Séminaire, qui ont dépouillé les archives paroissiales de Guisseny.

GUISSÉNY

rent cet enlèvement, les cloches de l'église sonnèrent d'elles-mêmes et que les Hybernois, poursuivis par les habitants, dans leur précipitation pour s'embarquer, laissèrent tomber dans un champ, près de la mer, un os du bras qui est aujourd'hui précieusement conservé. La tradition ajoute que saint Sezni avait pour compagnon saint Brévalaire; ils tirèrent au sort pour savoir qui se fixerait à Kerlouan; le sort désigna Brévalaire, qui devint le patron de Kerlouan. « Moi, dit saint Sezni, j'irai me fixer là où tombera mon marteau. Il le jeta alors avec force du côté du Sud, et il vint tomber à deux kilomètres de là, au milieu d'un champ de lin encore en fleur; le lendemain, le lin était bon à récolter. C'est là que se construisit l'église de Guissény. »

La paroisse se nomme, dans les actes, *Plousezni* ou *Guicsezni*, mais pas indifféremment; *Plousezni* s'entend de toute l'étendue de la paroisse et *Guic Sezni Vicus Sezni* se dit plus spécialement du *bourg* lui-même.

Les seigneurs de Keriber étaient seigneurs fondateurs de la paroisse et, dans un acte de 1670 rapporté par M. Uguen, il est parlé d'une fondation faite par Salomon de Keriber, « qui mourut en 1493, 1041 ans après la fondation de l'église paroissiale de Guissény», ce qui montre qu'on était persuadé, au xvue siècle, que la fondation de l'église datait de 452.

## DESCRIPTION DE LA PAROISSE (1)

« La paroisse de Guissény, située sur la Manche, forme deux parties nettement distinctes : la plaine qui, comme étendue, n'occupe que le tiers de la paroisse, mais comme importance vaut plus que la moitié; car elle est formée d'une terre de première qualité, qui produit des récoltes tout à fait supérieures; la montagne, ar menez, ou encore varlaechou, si l'on peut appeler montagne une terre de 50 à 70 mètres au-dessus du niveau de la mer. Dans cette partie, le sol est moins riche, mais les fermes sont plus étendues. Dans la plaine, rares sont les fermes qui ont plus de 15 journaux, tandis que, dans la partie haute, on en trouve qui ont 25, 30 journaux; il n'y a que trois ou quatre fermes qui dépassent 40 journaux.

« La paroisse forme un demi-cercle, et le bourg se trouve au centre de ce demi-cercle, de sorte qu'il est central quoique se trouvant sur la limite de la paroisse; les villages les plus éloignés sont à 6 kilomètres du bourg, du côté de Saint-Frégant et de Kernilis.

« Un cours d'eau assez important sépare Kerlouan de Guissény, appelé Kelimadec par les uns, Roudouzhir par les autres; il prend sa source à Plounéventer, et se jette à la mer en se répandant dans les sables de la baie de Guissény. Sur ce cours d'eau se trouvent trois moulins : celui du Coufon, le moulin du Pont, et le moulin de Lanvengat.

« Un autre petit ruisseau coule au milieu de la paroisse et fait marcher le moulin de Kergueniou, celui de Brendaoues, et autrefois le moulin d'Alana, aujourd'hui en ruines.

« Guissény est baigné par la mer sur une longueur de 6 kilomètres; les côtes sont basses, sablonneuses en grande partie; une digue, reconstruite en 1830, d'environ 600 mètres de long, a fait gagner sur la mer une grande quantité de terrain qui produit beaucoup de seigle et surtout des pommes de terre; ce terrain est divisé par parcelles d'environ dix ares, et loué, par la compagnie qui a construit la digue, de 5 à 6 francs chaque parcelle. De tous les points de la paroisse, on loue ces parcelles; la

<sup>(1)</sup> M. Uguen.

#### GUISSÉNY

mer étant à proximité, on les fume avec le goëmon, et l'on obtient à peu de frais d'excellentes récoltes. C'est surtout dans les années de sécheresse que la récolte est bonne, car le sol est très humide, recevant les eaux des collines voisines, de sorte qu'il ne demande qu'à être chauffé par le soleil pour produire du seigle et des pommes de terre en quantité.

« Cette plaine gagnée sur la mer et le village voisin s'appelle Le Curnic; les habitants, les Curniquois, logent dans des chaumières creusées dans le sable, basses, couvertes en chaume, n'ayant qu'une petite fenêtre du côté du Midi, car des ouvertures du côté de la mer donneraient trop de prise au vent du large. C'est une population à part, vivant de la récolte de goëmon, qu'ils brûlent pour en faire de la soude ou vendent aux villages éloignés de la mer.

« La population de Guissény était de 3.000 en 1850; depuis 1870, par le fait de l'émigration, elle a diminué quoique l'excédent des naissances sur les décès soit de trente à quarante par an. Mais les émigrants sont actuellement moins nombreux, et la population qui, au dernier recensement, était de 2.665 habitants, tend à se rapprocher de 3.000. »

### EGLISE PAROISSIALE

L'église actuelle, reconstruite en 1721, sauf les porches Nord et Sud, n'a aucun caractère. Les comptes de fabrique notent les différents marchés passés pour l'exécution des travaux.

Dès 1700, la reconstruction du clocher avait été confiée à M. Pierre Tréguer, architecte, avec la condition que la tour serait semblable à celle de Ploudaniel, jusqu'aux guérites.

1720, 5 Avril. — Voyant que notre église de St Sezni menace à tomber en ruine et prest à assoler... on prendra un architecte.

Le même jour, marché est fait avec François Perrot, de la ville de S<sup>t</sup> Paul, pour fournir les bois.

Le 4 Août. — Marché est passé avec Maître Sébastien Roussel, Me architecte et maçon de profession, demeurant à Lesneven, pour la construction d'un nouveau chœur et sacristie au bout, et rebatissement de l'ancien chœur, pour la somme de 1.500 livres.

1721, 9 Novembre. — Marché avec le sieur Roussel, pour rebâtir les chapelles du Saint Rosaire et de Notre-Dame de Lorette, autrement Keriber, pour 610 livres.

1723.—Marchéavec François Le Borgne, menuisier à Coatméal, pour le maître-autel et stalles du chœur, 120 livres.

1743. — M. Le Borgne de Kermorvan, vicaire général, permet de bâtir un reliquaire, avec une chambre au bout pour les petites écoles.

La reconstruction de l'église nécessita, en 1721, un procès-verbal des prééminences, dont nous donnons un extrait d'après les notes de M. J. de la Passardière.

« Il est constaté qu'il n'y a aucun jour donnant sur le maître-autel; que la sacristie est au bas de l'église; que sous le marchepied du maître-autel il y a cinq tombes plates, marquées d'un calice, pour la sépulture des prêtres, et ce depuis au moins l'an 1656.

« René de Sansay, chevalier seigneur de Keriber, est seigneur fondateur de la paroisse. Il a ses armes dans la chapelle (de Keriber) côté de l'Evangile : Losangé d'argent et de sable, et deux voûtes joignant l'autel de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Au-dessous de l'image de Ste Barbe, il a des armes composées d'un chevron et de 3 treffles. Il

GUISSENY

a ses armes en supériorité dans la grande fenêtre derrière l'autel, avec devise : Avis Dieu merci.

« Anne de Kermenguy, veuve de feu Vincent Gabriel de Penmarch, a, dans une rose au-dessus de la maîtressevitre, ses armes : de gueules à une tête de cheval d'argent. Deux pareils écussons, entrelacés de merlettes, se voient sur le pignon occidental au-dessus de la porte. Il proteste contre la prétention du Sr de Keriber de se dire fondateur, cette qualité appartenant à la maison de Penmarch.

« René Calvez, Sr de Keranbartz, faisant pour le Sr de Varse, propriétaire des terres de Kersulec, Kerespern, etc., dit que la moitié de la grande vitre du côté de l'Epître est armoryée des armes de cette maison en huit écus:

« Le 1er, d'azur à une croix pattée et cheffronnée et trois coquilles d'argent, armes de Kersulec;

« Le 2°, le même en alliance avec Lannarmuz : d'or à trois fusées de sable ;

« Le 3°, Kersulec en alliance avec Leslem : d'argént à losanges de sable sans nombre ;

« Le 4°, Kersulec avec Tromelin : d'argent à deux fasces de sable ;

« Le 5°, Kersulec avec Tropagan : d'argent au grelier d'azur lié de gueules ;

« Le 6°, Kersulec avec Lestourduff : d'or à trois coquilles de gueules, une rose (c'est une quintefeuille) en abîme;

« Le 7°, Kersulec avec Kerbreder : d'or à un croissant de sable ou de gueules ;

« Le 8°, écartelé de Kersulec et de La Vigne : d'argent à un sautoir accompagné de trois roses ou quintefeuilles surmonté d'une étoile ou d'une merlette.

« Autres armes des Kersulec, dans la chapelle dite St Jean, puis de Ste Geneviève, à présent Notre-Dame du Rosaire. De plus, au chœur, côté de l'Evangile, tombe élevée aux armes des Kersulec, et autre tombe côté de l'Evangile, en la chapelle de Ste Barbe.

« Le sieur de Kerbiquet Chauvel possède au chœur un escabeau avec tombe en dessous et un bénitier armoryé d'un rencontre de cerf, qui sont les armes de Michel de Poulpry, autrefois Sgr de Kerbiquet.

« Pour Messire Claude-Jean Touronce, S<sup>gr</sup> de Gorréquer et du Hellez, il est constaté que, dans un pilier, du côté de l'Evangile, sur un bénitier, est empreint un peigne avec son flambeau, anciennes armes du Hellez; qu'il possède cinq tombes en la chapelle de la Trinité.

« Sur un bénitier, sont les armes de Lévédern : trois coquilles de sable, revendiquées par noble homme Bernard Guillou, Sr de Kerescar, propriétaire de la terre de Lévédern.

« Sur un autre bénitier, se voient trois têtes d'aigles arrachées, près des chapelles de S'Sébastien et St Yves revendiquées par le Sr François Lescop, à cause de sa terre de Beauregard. »

\* \*

En 1759, marché fut passé moyennant 500 livres, avec Louis Magad, sculpteur à Guissény, pour la confection de deux retables, le premier pour l'autel du Rosaire, avec les douze mystères du Rosaire; le second, à l'autel de Keriber, avec le Sauveur, saint Joseph et les douze Apôtres.

Dans l'église, se voient : les statues en bois de saint Pierre, saint Sezny, la Vierge tenant l'Enfant Jésus, une Pieta, sainte Haude, décapitée, tenant la tête entre ses mains; un reliquaire en ébène avec garniture d'argent du xviii siècle.

Un inventaire de 1674 mentionne deux reliquaires, quatre bannières, quatre calices de vermeil, trois calices d'argent.

En 1717, une grande croix d'argent avec sonnettes, autre croix d'argent avec le crucifix d'un côté, la Vierge de l'autre. Chandelier des cinq Plaies à cinq branches.

Le pardon de Saint-Sezni se célèbre le troisième dimanche de Septembre. On fait une offrande à l'église pour avoir l'honneur de porter les reliques à la procession.

En 1687, Jean Le Loaëc donnait 30 livres pour avoir porté les reliques de M<sup>r</sup> S<sup>t</sup> Sezni. Et en 1690, le S<sup>gr</sup> de Kerguern, S<sup>r</sup> de Kersular, et le S<sup>r</sup> du Jardin, de Brest, donnaient pour le même objet 28 livres 10 sols.

#### CHAPELLENIES

De St André, dite de Kerulaouen, fondée par François du Poulpry, S<sup>gr</sup> de Kerulaouen et Kernaouen. La dame du Prédic y présente en 1780.

De missire Christophe Bléas ou de Kerhornaouen; messe basse tous les quinze jours, le lundi : 40 livres.

De Coatmorn; une messe, le mardi; 50 livres; présentateur, le Sgr de Coatmorn, puis Calloët Lanidy.

De missire Paul Floc'h, prêtre, dite de Kerigeant, fondée le 14 Août 1654; une messe, le dimanche, à l'autel St Jean; 60 livres; présentateur, le Sgr de Runvelin, puis Coetlosquet.

De François Henry et Catherine Le Roi, dite de Guelequear; une messe, le dimanche; 47 livres; présentateur, le S<sup>gr</sup> de Guelequear.

De Keriber, fondée en 1481, par Salomon de Keriber; messe matinale et catéchisme, le dimanche; 150 livres; présentateur, le Sgr de Keriber, Castellan. De Lesguern ou de la Trinité, en la chapelle du château de Lesguern.

#### GOUVERNEMENTS

De Kervezenec et de St Yves; 30 livres; desservi dans la chapelle du château de Kervezenec (St Yves); présentateurs, le S<sup>gr</sup> de Kervezenec et dame du Runiou.

De S<sup>t</sup> Tujan, en la chapelle de S<sup>t</sup> Tujan; présentateur, le S<sup>gr</sup> de Kerdréau.

Du Hellez, dit de Kergonniou; cinq messes par semaine, dans la chapelle St Jean, près le Hellez; 260 livres; présentateur, le Sgr du Hellez, puis Calloet Lannidi.

De N.-D. de Brendaouez; les seigneurs de Penmarch en étaient fondateurs; le revenu de 1.000 livres, et ce gouvernement avait été réuni à l'archidiaconé de Quemenedilly, à charge d'une messe basse tous les premiers dimanches du mois et aux fêtes principales de la Sainte Vierge, dans la chapelle de Brendaouez.

# EXTRAIT DES REGISTRES

1535. — Contrat pour tombe dans la nef de l'église, accordée par le général aux Cabon, pour un boisseau de froment et 3 sols 1/2 par an.

« Extraits des comptes de 1626 de Mgr St Sezni :

" Recu	pour fil		50 s
" HOÇU	pour les oyes		20 s
	pour les veaulx et genisses à laict	181	
	pour les cochons	91	
	pour les précieux reliques de Mr S' Sezni	91	12 s

000	001001111		
	pour l'image de Mgr St Sébastien por-		60 s
	tée en procession et tours de Mr St		
	Sezni		8 s
	pour les deux petites clochettes		11 s
	en offrandes trouvées es troncs	881	
« Pa	yé à Hervé Habasque, Bolloch et Jan Ber-		
vas po	our faire les degrés sur le grand autel et		
ungne	sacristerie (un tabernacle) pour le St		
	nent et orner le chœur de l'église	601	
« Pa	yé pour les collations faites par le prédi-		
	chez Bernard Henry quand il fut precher		
75 110 200	eme		32 s
	our avoir achepté pour 2 sols de pain en		
	dimanche pour estre benit en l'année	- 1	00 s
		SE.	
C.			2

1629, Janvier. — Bulle d'Urbain VIII au sujet de l'établissement de la confrérie du S<sup>t</sup> Sacrement.

"Christophe Bléas, recteur; Yves Chapalain, sous-curé."

1658, 10 Décembre. — Etablissement du S<sup>t</sup> Rosaire à Guissény, par René de S<sup>t</sup> Hyacinthe, père prieur des Dominicains de Quimperlé.

1659, 15 Mars. — Fondation de Yves Gouzillon, Sr de Kergonniou, en faveur du Rosaire; il fonde également une messe, le second dimanche du mois, sur l'autel de la Trinité, lui appartenant, et une messe, tous les jours, en la chapelle de St Jean du Hellez.

1659. — Par testament, Jean Floch donne 3 livres au Rosaire et aux chapelles de la paroisse St Yves, St Gildas, St Tujan.

1672. — Marie Boudeur, par testament, « désire qu'il soit baillé à la chapelle et oratoire de Mr Saint Michel Le

Nobletz, un collet, coeffe, bandeau et mouchoer tout en toile, en offrande. »

26 Janvier. — Fondation, par Mire Guillaume Gouzillon, Ser de Kergonniou, Hellez, Mogueriec, etc., capitaine garde côte de la paroisse de Guissény, de 150 livres de rente, pour fondation d'un service et messe à chant, memento et De profundis qui seront chantés après la messe, proche le banc du dit Ser de Kergonniou, au chœur de l'église, du côté de l'Evangile, et à la charge que « pour la plus grande gloire de Dieu, le St Sacrement sera exposé durant la dite messe et à la fin d'icelle qu'on chante les oraisons ordinaires, et passé la bénédiction qui sera donnée du St Sacrement, l'on viendra chanter le dit memento comme dit est. »

Le général devra désigner une personne pour assister au dit service et quêter pendant la messe.

La confrérie du S<sup>t</sup> Sacrement profitera de l'excédent de la rente.

# 1713. — Comptes:

« Payé à Hervé Pouliquen, pour des rubans pour orner les reliques de S<sup>t</sup> Sezni et pour les chandeles et une bouteille de vin à donner la nuit de Noël, 7 livres 10 sols.

« Au dit Pouliquen 8 deniers pour un pot de vin, et 2 sols de pain, qui est la coutume de donner le dimanche des Rameaux et vendredi an croisou, aux prêtres qui chantent la Passion, 3 livres 2 sols. »

1719. — Fondation de la confrérie des Trépassés, par Guillemette de Gouzillon, dame de Kergonniou, qui donne à cet effet 1.200 livres.

1719, 16 Octobre. — Bulle de Clément XI, accordant des indulgences à la confrérie des Trépassés.

### CHAPELLES

# 1º Notre-Dame de Brendaouez.

Bénéfice de 1.000 livres, appartenant, comme nous l'avons dit, à l'Archidiacre de Quemenedilly.

M. Jourdan écrit qu'en 1856 elle était sous le vocable de Notre-Dame des Carmes, «bâtie en partie en 1603 et en partie en 1656; ruinée pendant la Révolution, elle a été partiellement restaurée en 1801. La partie basse, la plus belle, est restée à l'état de ruine et présente encore intactes six arcades ogivales simples mais assez gracieuses ». Cette chapelle existait avant cette date de 1603, car nous savons qu'en 1584 le vicariat de Notre-Dame de Brendaouez, vacant par la mort de Henry Le Gall, fut donné à Guillaume Creff, recteur démissionnaire de Kerlouan (R. G. 83). Ce titre de vicariat fait supposer qu'à cette époque du moins, les fonctions du saint ministère étaient exercées à Brendaouez par un prêtre, sous la dépendance de l'Archidiacre.

Le Père Cyrille Le Pennec nous dit « qu'elle était hantée de force monde, et possédée de son temps (vers 1640) par l'Archidiacre de Quémenedilly, Yves du Poulpry de Trébodennic, lequel emploie une partie de ses soins et de ses biens pour l'embellir. »

M. de Kerdanet ajoute qu'on y voit ses armes : d'argent au massacre de cerf de gueules posé de front.

Cette chapelle a été reconstruite en 1835.

# 2º La chapelle du Cimetière.

Elle devait être l'ancien reliquaire bâti en 1743, avec chambre pour les petites écoles. Elle a été restaurée en

1852 et placée sous le vocable de l'Immaculée Conception. On v voit les statues de St Sesny, St Yves et Ste Anne.

Ces deux chapelles subsistent seules. Mais on en comptait plusieurs autres avant la Révolution : celles de Saint-Jean, près Le Hellez, ou de Kergoniou;

De Saint-Tujan, Tudan, Saint-Tuzan, non loin de Bren-

daouez, meas Sant Tudan en 1596;

De Saint-Gildas ou Veltas;

De Saint-Charles, en Guissény; un curé de Guissény, H. Le Gac, lui lègue une offrande par testament, en 1671; De Keriber, près du château de ce nom;

De Saint-Yves, au château de Kervezenec, avec croix et fontaine sainte;

De Lavengat, signalée comme existant en bon état en 1805; De la Trinité, au château de Lesguern, en Saint-Frégant; De Saint-Guénolé, près de l'église de Saint-Frégant, seule trève de Guissény.

M. Uguen signale une fontaine à Menez ar-Groaz, où, le dimanche de Quasimodo, les mères portent leurs enfants pour leur obtenir la facilité de marcher de bonne heure.

En 1867, à l'occasion de la mission, une croix, prise à Keriber, fut plantée sur le bord de la mer, dans un site fort pittoresque; on y a adossé une ancienne pierre d'autel, qui provient probablement de la chapelle de Brendaouez, car elle porte à chaque extrémité les armes des Poulpry, un rencontre de cerf; or, nous l'avons dit, en 1643, Yves du Poulpry possédait Brendaouez en qualité d'archidiacre de Quémenedilly.

Les archives qui nous restent de la paroisse de Guissény sont remplies d'actes concernant un procès, entre les paroissiens et les Evêques de Léon, au sujet de la

dîme, dite du Juch, procès qui a duré depuis le xvie siècle, jusqu'à la fin du xviiie. Nous allons laisser Mgr de la Marche exposer l'état de la question, et proposer un accommodement.

« 2 Juin 1781.

# « A Nos Seigneurs de Parlement.

« Supplie humblement messire Jean-François de la Marche, évêque et comte de Léon intimé, les généraux de la paroisse de Guissény et de sa trève (St-Frégant) et de Lanarvily en Kernilis, appelans de sentence rendue au siege royal de Léon à Lesneven le 5 Septembre 1778.

« Leur sujet de contestation a été prescrit par les juges royaux de Lesneven et ils ne doivent pas espérer un meilleur succès de l'appel téméraire qu'ils ont relevé de la sentence du 5 Septembre 1778.

« Pour bien connaître les droits de l'Evêque il est nécessaire de remonter à leurs origines, on appréciera mieux les prétentions des paroissiens en suivant les progrès des avantages qu'ils ont obtenus et dont ils sont les maîtres de jouir pourvu qu'ils les renferment dans leurs justes bornes.

« La dime dont il s'agit a toujours été appelée la dime du Juch (1), ce nom est celui d'un ancien Evêque de Léon, Jean du Juch qui, suivant quelques auteurs (2), succéda à Guillaume de Rochefort, entre 1373 et 1385.

«Cette dîme s'étendait dans les trois paroisses de Ploueseny, Kerlouan, Kernilis et Lanarvily sa trève et se levait originairement à la douzième gerbe; mais par la bienfaisance de quelques prélats, elle fut réduite à un abonnement d'un nombre fixe de boisseaux de grains. On ne connaît pas le titre de ce nouvel arrangement qui paraît dater du xvie siècle. »

Mais l'abonnement devait-il se payer mesure comble ou racle? Sur ce, nouvelle contestation qui, réglée en faveur de l'évêque, Mgr de Neufville, par sentence du Parlement du 24 Février 1580, disait que l'abonnement devait se payer en mesure comble de Lesneven; la différence était d'un cinquième en sus. En 1643, cette mesure fut réduite, et de 150 livres qu'elle pesait, n'avait plus que le poids de 71 livres. Le boisseau de froment valait 8 livres; celui de seigle, 5 livres; le boisseau d'orge, 4 livres; enfin, les contribuables furent autorisés à payer en nature ou en argent.

<sup>(1)</sup> Un mémoire de 1780 nous dit : « Cette dime a pu recevoir cette dénomination, à cause de l'Evêque Jean du Juch, lequel siégeait en 1377, soit qu'il ait été le premier à en jouir, soit que, par honneur, son nom [ait] été donné à la dime, soit enfin que, dans ce tems reculé, l'on ait trouvé convenable de la différencier de la sorte, en raison d'autres dimes, chaque dime emportant sa dénomination dans la langue vulgaire du pays. Car de preuves que c'auroit été l'évêque Jean du Juch, du don duquel serait sorti la dime de ce nom, il ne s'en découvre véritablement aucune. »

<sup>(2)</sup> C'est toujours l'opinion de Albert le Grand, non acceptée par Dom Morice. Eubel, dans sa *Hierarchia catholica*, a établi, d'après les Archives vaticanes, qu'un seul évêque, Guillaume Ouvroin, siégea à Léon de 1349 à 1385 et eut pour successeur immédiat Guy le Barbu, 1385-1410.

En 1786, Mgr la Marche indiquait un moyen de trancher définitivement la question à la satisfaction de tous les intéressés, dans une note consacrée à l'état des paroisses de son diocèse au point de vue financier.

# « État de Guisseny et Saint-Fregan, sa trêve.

« Presentateur et collateur, l'Ordinaire ; decimateur de la paroisse, le general de la paroisse.

« Le curé perçoit une espece de dime nommée premice, qui consiste en deux brassées de bled en gerbe par chaque ferme grande ou petite, qui se leve sur l'aire.

« Decimateur de la treve : aucun autre que le Recteur ; qui n'y perçoit qu'une dime dite egalement prémice et entierement semblable a celle qu'il leve dans la paroisse.

« Revenu total du curé en premice, 840 livres.

« Fondations, 60.

« Nombre des habitants, 2.200.

« Il faut pour desservir cette paroisse, qui est immense par son etendue et d'une tres difficile desserte par la position du clocher à l'extremité de la paroisse, un vicaire à la paroisse, un autre vicaire a la treve et deux ou trois pretres secondaires.

« Cette paroisse est presqu'entourée de mer et ne peut etre ni partagée ni augmentée.

« Le curé, sujet par sa position à beaucoup de corvée, n'a point un revenu suffisant, il n'est pas en état de payer ses curés et ils ne le sont pas.

« Point de benefices à y reunir.

« Il y à un moien de rendre le sort du curé et des vicaires tel qu'il devroit etre. On va le developper. Les Eveques de Leon avoient dans le princippe la dime à la 12° gerbe. Dans cette paroisse l'état des choses à changé dans le seisieme siecle par un arrangement dont on voit les suites mais dont on n'a pas conservé l'acte fait par Rolland de Neufville lors eveque de Leon. Le general de la paroisse a ete exempté de payer la dime a la 12°, moiennant un certain nombre de boisseau de grains qu'il paye à l'Eveque de la valeur d'environ 500 livres et pour tenir lieu de la portion congrue et pour la subsistance du curé on lui à accordé la premice dont on vient de parler.

« La dîme de cette paroisse à la dousieme gerbe vaudroit actuellement environ 8.000 livres.

« Le moien de pourvoir à tout sans grever personne seroit de remettre cette paroisse au niveau de toutes celles du diocèse en y établissant la dîme à la 36° gerbe telle qu'elle a cours generalement dans ce diocese. Les dîmes differentes ne sont que des exceptions. En rendant cette dîme au curé il seroit chargé de la contribution du nombre ordinaire que le general paye à l'Eveque qui ne demande pas à venir plus riche. Le Recteur retireroit de sa paroisse environ 2.000 livres et seroit en état de vivre et de payer les deux vicaires.

« Cet arrangement est tres simple et tres naturel mais il ne sauroit etre fait de gré à gré. Les possesseurs des petites fermes le desireroient mais ceux des grandes fermes s'y opposeroient. Le Parlement ne donneroit la sanction à cet arrangement qu'autant que toutes les parties interessées y consentiroient. Les paroissiens y perdroient. Il n'y à donc que l'autorité qui puisse operer ce changement si juste et si desirable. Elle ne sauroit se faire sentir et se deploier plus à propos. Mais pour que les fermiers n'en souffrissent pas il faudroit stipuler que cette dime à la trente sixieme n'auroit cours sur chaque ferme qu'a la renovation des baux. On en sent assez la raison de justice.

« Si l'on ne fait pas cet arrangement pour cette paroisse,

celle de Kerlouan et celle de Kernilis, elles continueront à rester dans le facheux etat ou elles sont tant pour le curé et ses vicaires que pour les pauvres habitants, qui ont peu de secours à attendre d'autres que de leur curé qui voit leur misere sans etre en etat de la soulager. Les pauvres à la campagne qui sont en etat d'aller mendier ne manquent pas. Les paysants aisé leur donne les uns par charité le plus grand nombre par crainte. Quand les pauvres ne sont pas mandiants ou que ceux-cy sont malades, ils manquent de tout quand le curé n'est pas en état de les soulager.

« Il est vrai que dans ces paroisses, les plus sujettes de tout le diocese aux épidemies, le gouvernement y à répandu des secours abondants sans lesquels elles eussent été presque detruites par les ravages de la guerre et des epidemies qu'elle répand dans les paroisses maritimes surtout. »

Cette note répondait à l'exposé du Recteur, en Mars 1786 :

« Exposé de la paroisse de Guisezny et treve, en campagne et sur la cotte.

« Cette paroisse compte mille communiants, une des plus difficile du diocese pour la desserte tant pour son etendue que par la position de l'église paroissiale qui se trouve placée dans un angle au près de la mer. Il faut au moins deux ou trois curés pour la desserte de la paroisse seule. Le seigneur Evêque de Leon en fut decimateur dans la paroisse seulement. Le revenu du Recteur consiste en deux fesseaux de bleds par menage, grands ou petits, ce qui peut produire au recteur, frais d'exploitation deduits, la somme de 600 livres et environ 60 fondations. Le gouverneur en charge paye la desserte a raison

cinq sols aux prêtres et dix au Recteur, point d'obitairies ny benéfices.

« La trêve de St Frégan, qui ne peut etre ny suprimée, ny réduite en simple chapelle, compte plus de cinq cent communiant, personne ny dime, le Recteur ne perçoit que les meme droits qu'à la paroisse. Le tout évalué peut produire la somme de deux cent quarante livres. Jaccepte volontiers la pension congrue, quoique tres modique, eu égard aux depenses et aux corvées ; auxquel les Recteurs de campagnes et surtout les Recteurs riverins de la cotte sont sujets dans tous les tems, surtout en tems de guerre, ou des-généraux du premier rang, des officiers font leur visite pour examiner les places et fortifications, ingénieurs, chirurgiens et tant d'autres gens de distinctions qui se rende tous chez les recteurs de campagne, ne pouvant trouver d'autres endroits pour s'y refugier, il n'est pas de la decense ny de l'honnettete, de refuser le couvert à ces sortes de personnes.

« Messieurs les Recteurs de ville, s'ils sont sincères et viridiques, comme je ne le doute pas, avouerons qu'ils n'éprouve rien de tout cela.

« Voilà tout ce que j'ai l'honneur de répresenter. Guisezny le 26 Mars 1786.

« Joly, Recteur de Guisezny. »

# RECTEURS DE GUISSÉNY AVANT LA RÉVOLUTION

1587. Décès de Jean de Coatlestremeur, recteur.

1587. Jean Rouxel.

1588. Guénolé Mazéas.

1625-1655. Christophe Bléas.

1655-1658. François Crenn.

GUISSÉNY

1658. François Cabon.

1658-1680. Nicolas Habasque.

1680-1698. Gabriel Floc'h.

1698-1706. Yves Ménez.

1706-1753. Hervé Polard, décédé le 17 Août, âgé de 77 ans.

1753-1773. Alain Tranvoez.

1774-1792. Jacques Joly; avait été recteur de Molène.

### GUISSÉNY PENDANT LA RÉVOLUTION

En 1790, le clergé de Guissény refusa le serment. M. Jacques Joli, recteur, âgé de 65 ans, quitta la paroisse ou mourut bientôt. Mais, les deux vicaires, M. Christophe Cariou (1) et Yves Prémel-Cabic (2) luttèrent avec courage contre les tendances nouvelles, et se cachèrent dans le pays, dès que fut nommé, comme curé constitutionnel, Jacques Fagon, originaire de Lambézellec, ordonné par Expilly, le 22 Mars 1792, et élu, à l'assemblée électorale tenue à Lesneven, le 28 Mai, curé constitutionnel de Guissény. Les prêtres cachés gardèrent leur influence, encouragée secrètement par la Municipalité, et assez ouvertement par un Sr Poulmarch, secrétaire greffier, qui fut dénoncé au Conseil général du Département, qui, le 14 Mai 1793, prenait l'arrêté suivant:

« Considérant que le dit Poulmarch est accusé d'avoir continuellement manifesté des principes inconstitutionnels et contribué à fanatiser la commune de Guissény,

« Considérant que les désagréments, qu'a essuyés le Curé constitutionnel de cette paroisse, sont l'effet de ses

(1) Cariou, né à Loc-Brévalaire, en 1755, prêtre en 1783.

discours, qu'il a contribué à faire organiser une municipalité hors des principes de la Révolution,

« Arrête de mander le dit Poulmarch et de le garder en surveillance à Quimper jusqu'à information à faire près du District de Lesneven. »

La Municipalité dut être changée ou devint officiellement plus modérée, car, le 19 Janvier 1794, elle rendait compte en ces termes de la cérémonie célébrée à Guissény, à l'occasion de la prise de Toulon (L. 186) :

« La Municipalité, saisissant avec le plus vif empressement l'article 11 du décret de la Convention nationale du 4 Nivose, relatif à la prise de Toulon; après l'invitation faite au citoyen Jacq, curé constitutionnel de cette paroisse de Guissény, de prendre part à la cérémonie que cette commune se proposait de faire, en reconnaissance des victoires aussi rapides que continuelles du peuple français républicain sur les tyrans ennemis de la liberté, s'est rendue en corps, et suivie du peuple, en l'église mère de cette commune, où ils ont assisté à la grand' messe, célébrée par le citoyen Jacq, curé, aux vêpres et au Te Deum qui ont immédiatement suivi, et se sont rendus au milieu des militaires nationaux du 106e régiment d'infanterie, cantonné à Guissény, commandés par le citoyen Barry, sous-lieutenant, accompagné du citoyen Dupesseau, capitaine des douanes, avec ses préposés sous les armes, au bruit redoublé des coups de fusils, à l'endroit où le feu de joie était disposé, suivis du peuple en foule, et aux cris réitérés et continuels de : « Vive les Français! vive la Montagne! vive la République!» et, d'un ton d'indignation et de fureur : « Périssent les aristocrates! périssent les tyrans! » Plusieurs tours de danse ont été faits autour de ce feu. L'arbre de la liberté a été nouvellement planté, avec les plus vifs transports de joie

<sup>(2)</sup> Yves Prémel-Cabic, né à Plounéour-Trez, l'an 1760, prêtre en 1788, appelé le plus souvent Yves Prémel.

GUISSENY

que doit exprimer un peuple libre, un peuple souverain ; les hymnes patriotiques ont excité la danse des habitants autour de cet arbre chéri, surmonté du bonnet de la liberté...»

L'année suivante, le 1er Juillet 1795, la Terreur étant passée, MM. Riou et Premel vinrent faire la déclaration suivante à la Municipalité, qui s'empressa de leur en donner acte (1):

« 13 Messidor an III (1er Juillet 1795).

« Se sont présentés au bureau municipal les ministres du culte catholique romain Christophe Riou et Yves Prémel, résidents dans cette paroisse, faisant la déclaration suivante :

« Les ennemis des ministres du culte catholique romain, ci-devant cachés à cause du refus de serment, ne cessent de leur imputer d'être réfractaires à la loi et d'insinuer qu'ils sont en révolte contre le gouvernement.

« Les dits ministres ne sont point et n'ont point été réfractaires à la loi. Une loi a prescrit aux fonctionnaires publics de jurer suivant la ci-devant Constitution civile du Clergé, ou d'abandonner leurs bénéfices. Ils n'ont pas fait le serment, mais ils ont abandonné leurs bénéfices. Ils ont donc obéi et ne sont pas réfractaires.

« Ils ne sont pas, n'ont pas été et ne seront jamais en révolte contre le gouvernement. Disciples d'un Maître qui leur a dit que « son royaume n'était pas de ce monde », ils sont, par principe et par état, soumis au gouvernement civil de tout pays qu'ils habitent. Lorsque Jésus-Christ a envoyé ses apôtres prêcher l'Evangile dans l'univers, il les envoya dans les républiques comme dans les monarchies, et telle est l'excellence de cette religion toute divine qu'elle s'adapte à toutes les formes de gouvernement.

« Dire que le culte catholique romain ne peut s'exercer dans les républiques comme dans les monarchies, c'est calomnier ce culte et ses ministres.

« Tels sont et tels ont été toujours nos sentiments.

« A Guissény, le 1er Juillet 1795, an III de la République française, une et indivisible.

« Et ont signé : Yves Prémel et Christophe Riou.

« Le bureau municipal consigne leur déclaration et leur en donne acte. »

Le retour officiel des prêtres demeurés fidèles diminua encore le peu d'influence que pouvait avoir le curé constitutionnel, et, à la fin de l'année, le 29 Octobre 1795, il devait fuir devant un attroupement de femmes le poursuivant de leurs injures et de leurs menaces.

Voici le procès-verbal de ces violences, relevé par M. Uguen sur les registres de la commune :

« 13 Novembre 1795.

"L'an quatrième de la République Française une et indivisible, le vingt-deux du mois de Brumaire, par devant nous, maire et officiers municipaux de la commune de Guissény, est comparu le citoyen Goulven Le Loaëc, cultivateur et officier public de la dite commune, appelé en vertu d'un billet d'invitation délivré par le procureur de la commune, en date du 22 Brumaire, présent mois, à l'effet de déclarer les faits et circonstances qui sont à sa connaissance, au sujet du délit mentionné dans la dénonciation faite par les citoyens Le Jacq, ministre du culte, et Jacolot, officier municipal, tous deux domiciliés au chef-lieu de la prédite commune de Guissény, au sujet

<sup>(1)</sup> Extrait des registres de la Municipalité, par M. l'abbé Uguen.

GUISSENY

d'injures et menaces à eux faites par un attroupement de femmes, le sept du courant (29 Octobre), suivant la déclaration par eux faite au bureau municipal, en date du susdit jour, lequel témoin ci-dessus nommé a fait ses déclarations ainsi qu'il suit :

« Goulven Le Loaëc, laboureur et officier public de la prédite commune de Guissény, demeurant au chef-lieu de la dite commune, âgé de quarante ans, a dit n'être parent ni allié des dénonciateurs, ni prévenues, a déclaré que le sept Brumaire courant, environ les neuf heures du matin, étant monté sur le mur du jardin du citoyen Jacolot, joignant le cimetière, ayant entendu le tapage dans le dit jardin a vu un groupe de femmes parmi lesquelles il a reconnu : Hélène Ilvoas, du chef-lieu de cette commune; Anne Théoden, de Goas-ar-Puns; Marie Le Roi, de la Vigne; Jeanne Le Cloarec, servante soit disant chez Goulven Tanguy, à Kervézel; la fille de François Tanguy, de Kerhornaouen ; Marie-Anne Mesgouès, fille de Yves Mesgouès, de Kervézennec; Marie-Jeanne Lesven, de la Vigne, fille de Guillaume Lesven ; Catherine Le Roux, cultivatrice servante chez Yves Collic, à Kervizouarn. Ne connaissant pas les autres, il a entendu parmi cet attroupement dire au citoyen Le Jacq d'évacuer l'église, pour dimanche prochain, sans avoir pu distinguer celles qui ont porté la parole, a remarqué une femme dans le dit attroupement, à lui inconnue, tenant une pierre à la main, a encore remarqué la dite Anne Théoden, prise aux cheveux de Jacolot, et le secouant, a entendu, de plus une confusion de voix qui faisaient entendre ces paroles : « Intru, loudour, vide nous l'église pour dimanche prochain » et a signé sa déclaration les jours, mois et an que devant.

(( LE LOAEC. ))

Les femmes furent condamnées par défaut à 24 heures de détention. Il était évident que la Municipalité était plus ou moins complice, le Curé constitutionnel n'avait plus qu'à se retirer; ce qu'il fit dès 1796, en devenant vicaire de Lambézellec.

# RECTEURS DE GUISSÉNY DEPUIS LE CONCORDAT

Au Concordat, M. Riou était installé recteur de Guissény avec Yves Premel comme vicaire.

1804-1816. Christophe Riou, de Loc-Brévalaire.

1816-1819. Louis Saillour.

1819-1845. Hervé Jaouen, de Ploudalmézeau.

1845-1853. Bonaventure Caër, de La Forêt-Landerneau.

1853-1890. François Gourchant, de Saint-Pot.

1891. Joseph Marzin, de Plogoff.

### VICAIRES

1816-1819. Hervé Jaouen.

1819-1823. Jean Le Bris; devient trapiste.

1823-1826. Yves Simier.

1826-1832. Olivier Denis.

1832. Louis Le Dall.

1837. François-Marie Calvez.

1847. Jean-François Calvez.

1848, Mai-Juin. Pierre-Marie Cabon.

1848-1856. Divy Letty.

1856, Mai à Octobre. Félix-Marie Poullaouec.

1856-1857. Isidore-Louis-Marie Berthou.

1859, Mars à Mai. François Thomas.

1859-1860. Corentin Léap.

1860-1862.	Alexandre	Tanguy.
------------	-----------	---------

1862.	Jean-Alexandre	Tandé.
The second second		

### 1869. Alain-Marie Drézen.

# 1870. Jean-Marie Quéau.

## 1873. Gabriel Breton.

# 1875. Charles Provost.

# 1897. Pierre Guyavarch.

# 1902. Jules Bossennec.

## 1909. Joseph Cadiou.

## MONUMENTS ANCIENS

Grotte obstruée par les sables à la pointe de Dibénou, explorée en Octobre 1879, par le docteur Marion. Il y a trouvé des cendres, des poteries préhistoriques, une broche en porphyre, marteau en pierre, ossements d'animaux.

A 300 mètres Est du village de Kergoniou, trois tumulus, explorés en Août 1881; dans un d'eux, chambre en pierres sèches, squelette dont crâne trépané, vase à quatre anses en terre, poignard en bronze.

A Kerilis, sépulture en pierre sèches.

Cachette de fondeur à Kervolant. Dans un vase d'argile, bracelets, pendants d'oreilles en bronze. (Du Chatellier.)

#### GUISSENY

#### MAISONS NOBLES

Fontenay, Sr de Kerbrat : d'argent à la fasce d'azur accompagnée de deux dauphins de même.

Kergoual : d'azur à une fasce d'or accompagnée en chef d'un destrochère soutenant un épervier, le tout d'argent.

Du Plessis : d'argent au sautoir accompagné en chef et en flancs de trois quintefeuilles, et en pointe d'une molette, le tout de gueules.

Poulpry, Sr de Lanvengat : d'argent au rencontre de cerf de gueules.

Pratbihan, Sr du dit lieu : de sable à trois croisettes pattées d'or.

Pour terminer cette notice de Guissény, nous donnons le récit dramatique d'un événement dont furent victimes cinq prêtres de Guissény, en 1905. L'un d'entre eux, M. Uguen, chanoine, supérieur du Petit Séminaire de Saint-Vincent, en a rédigé le récit saisissant qu'on va lire.

# Une tragique partie de pêche (3 Août 1905).

### DÉPART POUR LA PÊCHE

C'était le 3 Août 1905, jour de grande marée.

Nous étions partis cinq (1) du presbytère de Guissény pour faire la pêche aux crevettes dans un îlot de rochers

<sup>(1)</sup> M. Marzin, recteur de Guissény; M. Uguen, professeur à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper; M. Prigent, prêtre de la dernière ordination; M. Le Gall, sous-diacre; M. Salou, séminariste. Ces quatre derniers étaient en vacances à Guissény, leur paroisse natale.

appelé Lok-Karreg, situé en face de la pointe Neiz-Vran, en Kerlouan.

Nous fîmes très bonne pêche et, tout contents, nous nous apprêtions à rentrer. Il était environ 2 heures de l'après-midi; la mer montait depuis plus d'une heure; notre canot allait être à flot, il était temps de songer au retour, d'autant plus que le vent, déjà assez fort le matin, était maintenant très violent.

#### LE RETOUR : LA TEMPÈTE

Nous prenons place dans le canot et ramons de toutes nos forces pour gagner la pointe de Kerlouan; mais quand nous approchons du milieu du détroit, nous ne pouvons plus avancer. La mer se précipite avec une violence extraordinaire, poussée par le vent qui souffle en tempête.

Par temps calme, le courant est très fort entre Lok-Karreg et la terre, à l'époque des grandes marées. Mais aujourd'hui, nous avons contre nous et le vent et le courant : impossible de traverser.

Pour ne pas être entraînés au large, nous regagnons Lok-Karreg. La mer devient de plus en plus furieuse à mesure qu'elle monte; les vagues sont déjà énormes; notre canot est soulevé et projeté en tous sens... il menace d'aller se briser contre les rochers... C'est alors que Jean Salou et moi nous débarquons. Nous avions deux ancres : nous les mouillons à droite et à gauche du canot pour le fixer. Les cordes des ancres étaient neuves et le bateau, bien retenu, demeurait maintenant en place, dansant seulement sur les flots.

Mais il est à craindre qu'il ne puisse tenir longtemps contre une pareille tempête, et nous supplions nos compagnons de débarquer aussi et de venir avec nous sur les grands rochers qui sont tout près et qui ne sont jamais entièrement couverts. Ils préfèrent rester dans le canot, et ce soir, quand la mer sera redescendue, ils pourront, croient-ils, faire facilement la traversée.

### LES CORDES SE CASSENT

Le vent devenait de plus en plus fort. C'était une tempête comme on en voit rarement, et on s'en souvient encore dans le pays. Les blés qui n'étaient pas coupés furent ravagés; en certains endroits les épis furent entièrement égrenés, et lorsque vinrent les pluies d'automne pour faire germer les grains tombés, les champs ressemblaient à des prairies.

Nos trois compagnons restèrent pendant plus d'une heure à l'endroit où nous avions fixé le canot. Ils se voyaient bien déjà dans une situation critique, mais ils ne pouvaient plus, depuis longtemps, songer à nous rejoindre, car la mer était trop profonde et trop houleuse auprès des rochers. « Pourvu qu'ils ne soient pas entraînés au large! » disions-nous. Hélas! ce que nous redoutions arriva. Le bateau, d'abord légèrement abrité par les rochers, s'élevait à mesure que montait la mer et donnait ainsi plus de prise aux vents. Usées par le frottement contre les pierres du fond, les cordes se rompirent vers 4 heures, et en un instant le canot fut projeté à plus de 50 mètres de nous. Nous étions blêmes... C'est fini... ils sont perdus! nous allons assister à leur agonie! Nous tombons à genoux sur notre rocher et nous prions... « Oh! mon Dieu! sauvez-les!... Vierge Marie, secours des naufragés, montrez aujourd'hui la puissance de votre intercession. Il ne faut pas qu'ils périssent! Vous ne pouvez le permettre !... »

J'aurais dû lever la main pour leur donner l'absolution, mais je n'y pensai même pas !

Sur la côte de Kerlouan, nous ne voyions que deux ou trois petits garçons qui gardaient leurs vaches. Mais à supposer qu'il y eût eu là des marins expérimentés, ils n'auraient pas pu porter secours : c'était absolument impossible par une pareille mer. Les trois infortunés n'avaient donc qu'à compter sur eux-mêmes et sur la protection divine.

# LA LUTTE CONTRE LA MER ET LES ROCHERS

M. le Recteur garda son sang-froid dans le danger. Il saisit rapidement une rame et godilla de toutes ses forces pour diriger le canot au milieu des rochers dont cette pointe de Kerlouan est hérissée : il y en a partout, sur une longueur de plus de deux kilomètres de la côte. Là se sont perdus bien des navires, et seuls ceux qui connaissent ces parages savent combien ils sont dangereux par les jours de tempête.

Le canot cependant ne chavirait pas. M. Prigent et M. Le Gall ramaient de leur mieux, aidant leur capitaine, qui godillait. M. Le Gall perdit une rame dès le commencement : il lui en restait une autre, heureusement.

Ils s'écartent de la côte, ils franchissent sans encombre le redoutable passage de *Toul-Meur* (grand trou), ils évitent, avec peine, tous les rochers, et les voici enfin dans la mer libre. Mais au prix de quels efforts! M. le Recteur avait les mains pleines d'ampoules.

# LA CONFESSION EN PLEINE MER

Sortis des rochers, ils sont toujours en danger, car la tempête fait fureur et leur barque est si petite : à peine cinq mètres de long! Cependant, le plus dur est fait, il y a moins à craindre désormais.

C'est alors que M. le Recteur, tout en continuant à godiller, dit à ses compagnons : « Nous allons tout d'abord nous confesser ; préparez-vous et je vous donnerai l'absolution ». Ils viennent l'un après l'autre auprès de leur vénéré pasteur qui, à son tour, se confesse à M. Prigent. C'est en cette circonstance solennelle que M. Prigent a donné sa première absolution.

Et maintenant, à la grâce de Dieu! Ils songent un instant à ramer pour se rapprocher de la terre en s'enfonçant dans la Manche. Mais où débarquer? Il n'y a point de port sur cette côte inhospitalière. Et puis, ils sont exténués. Ils laissent donc aller leur barque au gré du vent, se contentant de godiller un peu pour ne pas être pris de travers par les lames. Et ils sont entraînés dans la direction du Nord. Nous les suivons des yeux; le bateau monte sur la crète d'une lame, puis s'enfonce encore. Nous le voyons jusqu'à 6 heures du soir et même après. Mais ce n'est plus à ce moment qu'une coque de noix, un petit point noir, et à la fin nous le perdons de vue comme on perd de vue un oiseau qui s'éloigne à travers les airs.

#### SUR LE ROCHER

Nous avons maintenant à nous défendre à notre tour. La mer monte toujours, elle sera haute vers 7 heures. Notre rocher est large de 3 mètres environ et long de 7 ou 8 mètres. Il émerge peut-être de 4 mètres, mais la mer montera encore et nous recevrons des paquets d'écume pendant une heure au moins. Ils nous frappent de droite, de gauche, par devant, par derrière, quand nous y pensons le moins; ils nous fouettent le visage et nous font

mal, tant ils sont violents. Chaque fois, nous sommes entièrement mouillés de la tête aux pieds. Quel spectacle devant nos yeux! Les houles, après s'être brisées avec fracas contre notre rocher, retournent sur elles-mêmes et se répandent en torrents d'écume blanche; elles reviennent à l'assaut, comme si elles voulaient à toute force

nous enlever ...

Après une longue heure de lutte, nous remarquons enfin que les paquets de mer deviennent moins violents et moins fréquents : c'est le reflux nettement marqué. Nous sommes sauvés! Mais qu'il fait froid! Nos habits ruissellent, le vent souffle toujours avec la même rage, nous n'avons aucun abri et nous grelottons de tous nos membres. Nous n'avons rien à manger; mais ce n'est pas ce qui nous préoccupe, nous n'avons pas faim ; notre pensée se porte vers nos malheureux compagnons. La tempête gronde lugubrement, elle gardera la même violence jusqu'au lendemain midi. Comment pourraient-ils résister ?... Ils sont noyés, c'est sûr, nous ne les verrons plus... Ce sont ces cruelles pensées qui ont fait notre supplice pendant la nuit et la journée du lendemain. Elles nous poursuivaient et nous faisaient souffrir atrocement. Cependant, nous nous estimions heureux d'être à deux pour supporter ces peines; nous pouvions nous encourager mutuellement: « Soyons forts jusqu'au bout, disais-je à mon compagnon; nous n'avons plus rien à craindre ; demain, à la basse mer, nous sortirons d'ici par nos propres moyens. »

Mais en attendant, il fallut lutter contre le froid, et nous dûmes nous livrer toute la nuit à des exercices de gymnastique; nous remuions bras et jambes, ne cessant que lorsque nous étions fatigués, pour recommencer encore quelque temps après. C'est ainsi que nous avons empêché le froid d'engourdir nos membres.

#### GUISSENY

#### ON VIENT A NOTRE RECHERCHE

Nous eûmes un instant l'idée de sortir de l'île pendant la nuit, car, à la basse mer, entre minuit et une heure, il y avait, au milieu du détroit, un passage profond de 40 à 50 centimètres seulement; mais il fallait avoir l'heure exacte et nos montres, mouillées dans nos poches remplies d'eau de mer, s'étaient arrêtées. Nous jugeâmes plus prudent d'attendre le jour.

Vers le milieu de la nuit, nous vîmes non loin de nous des lumières du côté de Kerlouan, et ces lumières changeaient de place... Nos parents étaient venus là ; ils nous cherchaient, car les petits vachers leur avaient dit : « Trois sont partis en bateau vers le large, mais deux sont restés sur les rochers de l'île ». Un de mes frères, éclairé par sa lanterne, traversa le détroit à la basse mer et vint auprès du rocher sur lequel nous étions d'abord réfugiés. Il nous appela à grands cris, mais le bruit du vent et de la mer étouffa sa voix, nous n'entendîmes rien, et il retourna déconcerté.

# LE ROCHER DES CORMORANS

C'est que, à la basse mer, nous avions quitté notre premier rocher pour nous diriger vers un autre, beaucoup plus élevé et plus abrité, situé à 600 mètres du premier, et qui forme une masse imposante à l'extrémité Ouest de l'île. Là, nous nous savions en parfaite sécurité; nous y arrivâmes facilement, car la nuit, bien que sans lune, n'était pas très noire, et le phare de l'Île-Vierge projetait aussi sur nous ses puissants reflets. Mais il nous fallut, pour prendre possession de la place, commencer par déloger une bande de cormorans qui, malgré la tempête, y dormaient paisiblement, rangés sur plusieurs lignes et serrés les uns contre les autres. Nous dûmes les secouer fortement pour les faire partir; ils paraissaient très agacés, et longtemps ils volèrent en cercle autour de nous avant de chercher d'autres rochers.

Nous étions maintenant très haut perchés et en même temps abrités contre le vent; avec des vêtements secs, nous aurions pu dormir en paix en cet endroit. Mais nos habits étaient mouillés, et il nous fallut continuer nos exercices de gymnastique pour triompher du froid.

### La journée du 4 Aout

La nuit ne nous parut pas trop longue. Au commencement d'Août, le jour vient encore vite, et il ne devait guère être plus de 4 heures lorsque les ténèbres commencèrent à diminuer du côté de l'Est, et peu à peu tout le ciel s'illumina... Encore quelque temps et le soleil va paraître... Ce ne fut pas un beau lever de soleil; le vent était toujours aussi fort que la veille, la mer aussi tourmentée. Rien à l'horizon, pas un bateau, ni grand, ni petit. Des houles, des houles immenses, et, auprès des rochers, des torrents d'écume blanche. En face de nous, à la pointe de Kerlouan, des hommes observaient nos rochers avec des longues-vues. Nous nous montrions, nous agitions les les mains; hélas! nous n'étions que deux et nous étions partis cinq!

A 7 heures du matin, la mer était encore haute; il n'y avait rien à craindre à l'endroit que nous occupions en ce moment; un ou deux paquets de mer seulement purent nous atteindre. Mais en regardant le rocher où nous étions hier, nous fûmes épouvantés, car il nous faisait l'effet

d'être très peu élevé au-dessus de la pleine mer, et il fut encore lavé par l'écume pendant plus d'une heure.

Vers 10 heures, la mer s'était déjà beaucoup retirée; entre l'île et la terre, les lames étaient sensiblement moins fortes; nous vîmes qu'on se préparait à venir nous prendre. Par des signaux, nous essayâmes de faire comprendre que c'était trop tôt encore, que nous pouvions attendre la basse mer. On ne comprit pas nos signaux, ou plutôt on ne voulut pas nous laisser plus longtemps dans notre île. Huit hommes, huit bons rameurs, montèrent dans un bateau, se dirigèrent vers nous sans trop de difficulté et nous transportèrent sur le continent.

Là, se trouvaient nos parents en larmes et une grande foule de personnes de Kerlouan et de Guissény. Nous fimes de notre mieux pour consoler les parents de ceux qui manquaient. Nous racontâmes ce qui s'était passé, que le bateau était sorti des rochers sans encombre, que nous l'avions suivi des yeux pendant plus de deux heures... « Puisqu'ils ont tenu si longtemps, disions-nous, pourquoi n'auraient-ils pas tenu toute la nuit? Tout espoir n'est pas perdu. Ils ont pu être recueillis par un des nombreux navires qui traversent ces parages ». C'est tout ce que nous pûmes dire, et, il faut l'avouer, nous parlions sans trop de conviction, car comment espérer qu'un si frêle esquif eût pu résister toute une nuit à une tempête si terrible? Aussi, les personnes qui nous écoutaient demeuraient sceptiques, et derrière nous un pêcheur déclara tout fort : « Avant la nuit, hier au soir, ces trois-là étaient au fond de l'eau, et on ne les verra plus... Plusieurs pêcheurs de Kerlouan ont été ainsi emportés, et on n'en a plus entendu parler...»

Ce qu'il disait ainsi tout haut, les autres le pensaient tout bas.

Un peu avant midi, nous étions arrivés au presbytère

#### GUISSÉNY

de Guissény. Là aussi, il n'y avait que des personnes en larmes. Que c'était triste et pénible! Que pouvions-nous leur dire pour les consoler?

Quelques confrères du voisinage étaient accourus pour avoir des nouvelles. Nous leur fîmes le récit de notre tragique aventure, et ils nous quittèrent, tristes et désolés, comme nous l'étions nous-mêmes.

Quelle funèbre journée! Le soir arriva... Toujours rien... C'est donc fini... Ils sont perdus... Il n'y a plus d'espoir...

Je me couchai vers 8 heures, le corps brisé par la fatigue et surtout par le chagrin. Je m'endormis; mais à tout instant, je m'éveillais en sursaut, je faisais des rêves affreux, je voyais mes compagnons disparaître dans les flots, s'enfoncer dans les abîmes.

### SAUVÉS!

Vers 9 heures, j'entendis frapper à la porte de ma chambre; ma mère entra, suivie d'un homme que je ne connaissais pas. Ma mère rayonnait de joie... « Ils sont sauvés, » me dit-elle. — « Sauvés! m'écriai-je, est-ce possible? Louons Dieu, car c'est un miracle de premier ordre. Mais qu'a-t-on reçu? » Et l'homme, qui venait du sémaphore de Kérisoc, en Plouguerneau, me montra une dépêche transmise par la Préfecture maritime de Brest et ainsi conçue: « 4 Août, 3 h. 43 soir. — Sémaphore du « Créac'h, Ouessant. Vapeur espagnol Aurrera, de Bilbao, « venant du Nord-Est, route Sud, signale avoir recueilli « ce matin embarcation et trois prêtres français. Lui avons « demandé à quel endroit. Il a répondu de Guissény.

« Reçu à Kérisoc de la Préfecture maritime par le télé-» graphiste Templier. » Après avoir lu et relu ce précieux télégramme, je dis une prière en action de grâces, et je m'endormis profondément jusqu'au lendemain matin.

# Ou va L'Aurrera ?

Il restait maintenant à savoir où allait l'Aurrera. Comme, d'après la dépêche, le navire était de Bilbao, j'adressai un télégramme au consul français de cette ville, pour lui recommander les trois ecclésiastiques recueillis par l'Aurrera. Le consul me répondit que l'Aurrera était bien de Bilbao, mais qu'il se rendait de Newcastle à Gênes et qu'il ne s'écarterait pas de sa route.

Il fallut donc télégraphier au consul français de Gênes. De plus, notre député, M. Gayraud, fit des démarches auprès de M. Rouvier, président du Conseil des Ministres, qui donna l'ordre au consul de rapatrier M. le Recteur de Guissény et ses deux compagnons.

### LE SAUVETAGE

Nos amis, ainsi qu'on l'a vu, avaient quitté la côte de Kerlouan vers 4 heures du soir, le 3 Août. Le vent, souf-flant du Sud, les poussait dans la direction du Nord. Ils avaient fait à Dieu le sacrifice de leur vie, et, résignés, attendaient la mort. Calmes, entièrement maîtres d'eux-mêmes, ils priaient, chantaient des cantiques ; croyant leur dernière heure arrivée, ils se préparaient à paraître devant Dieu.

Ils n'étaient pas seuls à prier. Sur nos rochers, pendant la nuit, nous avons dit bien des *Ave Maria* à leur intention, et à Guissény, lorsqu'on apprit la triste nouvelle, on pria aussi avec ferveur. Personne, nous a-t-on assuré, ne songea à dire le *De profundis*; mais on demanda avec confiance à Dieu de les sauver; on s'adressa à la Sainte Vierge, à sainte Anne : devant leurs statues, à l'église, des cierges brûlèrent toute la nuit.

### RÉCIT DE M. LE GALL

Laissons maintenant la parole à M. Le Gall, l'un des trois qui firent le voyage de Gênes. Nous allons transcrire ses notes.

« Je n'essayerai pas, dit-il, de décrire la nuit que nous avons passée en mer. Je dirai seulement qu'à la longue nos craintes diminuèrent et s'évanouirent presque. On s'habitue à tout, même à braver le danger. Notre embarcation était soulevée, battue par les lames, mais elle résistait. De temps en temps, à l'aide de sabots, nous travaillions à la vider, car nous recevions à tout moment des paquets de mer; nos habits étaient tout mouillés...

Au jour, nous fouillons l'horizon, cherchant un libérateur. Mais nos yeux n'aperçoivent ni terre, ni rocher, ni bateau, rien que la mer immense, furieuse... Cependant, nous ne perdons pas confiance: la Sainte Vierge, que nous avons invoquée, est si bonne et si puissante!...

Voilà plus de deux heures qu'il fait jour et nous ne voyons toujours rien. Quel supplice! Après avoir résisté à la tempête, serons-nous condamnés à mourir de froid et de faim?

A 6 heures et demie, M. Prigent a cru remarquer quelque chose. Ne voulant pas nous donner de fausse joie, il garde le silence, mais continue à fixer le large. Le point grossit. « Un bateau! » s'écrie M. Prigent. Aussitôt, nous faisons des signaux pour appeler au secours. M. le Recteur attache son mouchoir à un haveneau : le vent est si fort que le mouchoir est déchiré en deux. Nous agitons une rame ; il faut espèrer que l'on remarquera nos appels.

Nous avons su, plus tard, que nous avions été aperçus même avant d'avoir fait des signaux. Le second de l'Aurrera, qui observait la mer avec ses jumelles, nous avait découverts. « Des pêcheurs, se dit-il; un fameux temps pour la pêche!» Puis il vit nos signaux et reconnut des soutanes... « Tres Padres! trois prêtres! et ils paraissent appeler au secours!» Il en avisa le capitaine, qui donna l'ordre de venir à nous.

Le bateau approche, c'est un vapeur, un grand vapeur; il arrive, il est en face de nous; les hommes, sur le pont, nous regardent et paraissent se concerter. Nous tendons les mains, et il paraît qu'en ce moment j'ai été un peu affolé et que j'ai crié tout fort : « Sauvez-nous, sauveznous! » C'est que le bateau a viré de bord, il paraît vouloir s'écarter... Va-t-il disparaître ?... Non, ce n'était qu'une manœuvre nécessitée par la direction du vent et l'état de la mer; car le voici qui fait machine en arrière et se rapproche de nous. On nous jette des bouées ; après plusieurs essais infructueux, nous pouvons en saisir une; nous la tenons fermement et nous approchons de l'Aurrera. On nous jette alors une amarre avec laquelle M. le Recteur attache notre canot. En ce moment, à notre grande surprise, un marin espagnol vient auprès de nous dans notre canot; il a sauté, en s'appuyant sur une corde fixée à l'Aurrera, et il a apporté tout ce qui est nécessaire pour nous sauver; il attache solidement M. le Recteur, qui monte sur l'Aurrera par une échelle de cordes. Arrivé sur le pont, il est soutenu par deux marins qui le prennent par les bras et le conduisent vers une cabine. Avant d'y

entrer, il se détourne pour savoir ce que nous sommes devenus, et nous voyant aussi sur le pont, il dit : « Deo gratias ! »

L'opération du sauvetage n'avait pas duré plus de deux minutes.

Notre canot avec tout ce qu'il contenait, haveneaux, crevettes, fut abandonné.

### L'Aurrera,

Dans les cabines, nous trouvâmes des effets de rechange. M. le Recteur revêtit des habits appartenant au mécanicien, et nous des habits de marins de notre taille. Puis on nous servit une tasse de café brûlant, et nous nous sentimes entièrement refaits; une bonne réaction s'opéra dans tous nos membres, nos fatigues disparurent comme par enchantement, et nous n'avons pas été le moindrement incommodés pendant tout le voyage.

Cependant, la tempête continuait, nous avions peine à tenir sur le bateau, qui roulait, qui tanguait d'une façon effrayante. Je n'étais pas trop rassuré, je l'avoue. « Ne tremble donc pas, me dit M. le Recteur; ce bateau est très fort et peut résister à toutes les tempêtes; il n'y a rien à craindre; tu es sauvé, mon cher Sezny; sois content et remercie le bon Dieu ».

L'Aurrera était un bateau charbonnier de près de 100 mètres de long, chargé de 4.500 tonnes de houille qu'il transportait de Newcastle à Gênes. Son port d'attache était Bilbao, mais il voyageait presque continuellement entre Newcastle et Gênes; il prenaît de la houille à Newcastle et transportait souvent aussi du minerai de cuivre d'Espagne en Angleterre. Il avait perdu, cette fois, plusieurs heures dans la Manche, par suite d'une avarie à son gouvernail, sans quoi il aurait passé de nuit à l'endroit où

il nous a rencontrés. Nous avons vu, dans le lointain, quelque temps après être montés sur l'Aurrera, un grand navire qui paraissait être un transatlantique. C'est le seul que nous ayons aperçu ce jour-là.

#### EN FACE D'OUESSANT

Nous avancions lentement; l'état de la mer ne permettait pas au navire de faire plus de 4 ou 5 nœuds à l'heure. Sauvés à 7 heures du matin, à 22 milles au Nord de la côte de Kerlouan, nous étions vers 3 heures du soir en face d'Ouessant, et nous avons pu communiquer avec le sémaphore du Créac'h. Le second du navire savait un peu de français et nous avons réussi à nous faire comprendre de lui. La dépêche transmise à Guisseny était cependant légèrement différente du texte rédigé, mais le sens général s'y trouvait. « Maintenant que nous avons donné de nos nouvelles, dit M. le Recteur, nous pouvons être tranquilles. Pourvu toutefois que nos deux compagnons n'aient pas été enlevés par les lames sur les rochers de Lok-Karreg!

#### LA VIE A BORD

Nous avons été comblés de prévenances par les Espagnols. Tous, depuis le capitaine jusqu'aux simples matelots et cuisiniers, se montraient aimables, nous témoignaient de l'affection et du respect.

Nous étions très bien traités. Aux deux repas, qui étaient servis vers 10 heures du matin et vers 6 heures du soir, il y avait toujours plusieurs plats; les mets étaient abondants et variés. Lorsque l'on devait nous servir du poulet, nous le savions à l'avance, car, sur le rebord du plat

précédent, on déposait une patte de poulet. Le premier jour, nous fûmes intrigués par cette particularité, mais nous ne mimes pas grand temps à comprendre.

Le café était excellent ; nous en prenions quatre fois par

jour.

On nous offrait des cigares et des meilleurs. M. Prigent en a fumé sa part pendant la traversée. M. le Recteur, lui, ne fumait pas, mais je dis aux Espagnols qu'il usait volontiers de tabac à priser. Hélas! il n'y en avait pas sur le navire... On trouva le moyen d'en fabriquer... Des cigares furent séchés sur le fourneau de la cuisine et réduits en poudre; et, tous les jours, M. le Recteur recevait sa petite provision de tabac à priser. Les braves gens! Ils ne cherchaient que l'occasion de nous faire plaisir!

#### SAMEDI 5 AOUT

Nous avons dormi dans les cabines, mais pas très bien. La chaîne du gouvernail faisait un bruit épouvantable et très agaçant : à certains moments, on aurait pu croire que les flancs du navire se déchiraient.

La tempête continue, la mer est très mauvaise, l'Aurrera ne peut toujours faire plus de 5 milles à l'heure.

### DIMANCHE 6 AOUT

C'est aujourd'hui que M. Prigent devait chanter sa première grand'messe à Guissény. Nous le disons aux Espagnols, qui rient... « Ce n'est que retardé, répondent-ils, et ce sera plus beau et plus solennel après cette aventure. »

### PÊCHE AUX THONS

GUISSENY

Dans le golfe de Gascogne, nous avons fait la pêche aux thons. Voici comment s'y prennent les Espagnols : ils fixent, aux côtés du navire, de fortes lignes tendues le long de grandes gaules qui ont environ 10 mètres et sont penchées vers la mer. Au bout de la gaule, un petit morceau de filin retient la ligne de pêche ; les hameçons sont amorcés avec des feuilles de maïs...

Quand le poisson avait mordu, le filin se cassait, la gaule s'élevait et la ligne venait toucher le flanc du navire. Aussitôt, on criait : « Pescado! pescado! un poisson, un poisson!» et l'on accourait pour tirer sur la ligne. Ce n'était pas trop de 2 ou 3 hommes pour faire venir le poisson sur le pont du navire. Puis on voyait accourir le cuisinier armé de son coutelas : il venait pour dépecer le thon capturé. N'ayant rien à faire par ailleurs, c'est nous qui surveillions les lignes, qui criions : « Pescado! pescado! » et qui aidions à tirer le poisson de l'eau... Nous avons pris 15 thons dans l'Atlantique et 3 dans la Méditerranée : c'étaient des thons très gros et très bons aussi ; ils étaient servis à tout l'équipage, et nous avons mangé du poisson frais pendant une grande partie de la traversée.

# MERCREDI 9 AOUT

Beau temps, enfin : c'est la première fois, depuis que nous sommes sur l'Aurrera. Nous passons au milieu de nombreux bateaux de pêche. La terre est en vue : ce sont les côtes du Portugal; bientôt, apparaîtront les côtes d'Espagne et nous serons en face de Cadix; le détroit de Gibraltar n'est plus bien loin.

#### DÉTROIT DE GIBRALTAR

Enfin, nous voici dans le détroit de Gibraltar; nous passons tout près de la côte espagnole; nous voulons communiquer avec le sémaphore de Tarifa, qui n'est qu'à une petite distance, car nous distinguons nettement le mât du sémaphore; mais personne ne répond à nos signaux. Les télégraphistes dorment ou s'amusent. « En France, ce n'est pas comme en Espagne, nous disent les marins; là, les hommes sont toujours à leur poste, tandis qu'en Espagne il y a beaucoup de négligence dans le service. » Si nous n'avions pas pu communiquer avec Ouessant, nous aurions donc achevé notre traversée avant de donner de nos nouvelles...

Nous sommes maintenant dans la partie la plus resserrée du détroit. Le rocher de Gibraltar se dresse majestueux devant nous, et en face les côtes du Maroc, rocheuses aussi et très hautes.

### EN MÉDITERRANÉE

Nous voguons sur la Méditerranée. Les Espagnols nous montrent, du côté du Maroc, la ville de Ceuta (prononcez Saouta) qui appartient à l'Espagne.

La mer est d'abord très belle en Méditerranée. Pas le moindre bercement. Quel plaisir de naviguer par un beau temps!

Nous passons en face de Carthagène, de Valence, et non loin des îles Baléares. Il paraît que, près de ces îles, la navigation est souvent pénible.

### SAMEDI 12 AOUT

Vers 1 heure du matin, la mer est démontée, le vent souffle du Nord-Est. Toute la journée, nous sommes secoués comme nous l'avions été dans l'Atlantique.

### DIMANCHE 13 AOUT

Le temps s'est calmé, heureusement; le soleil brille. Nous saluons la terre de France. Nous passons assez près des îles d'Hyères et en face de Cannes, Nice; au loin, nous apercevons les Alpes.

# LUNDI 14 AOUT : GÉNES !

Enfin, Gênes paraît! pas très clairement, car il y a de la brume. Il est 7 heures du matin, et nous sommes au lundi 14 Août. Beaucoup de navires, la plupart chargés de houille, encombrent les quais. L'Aurrera avance doucement pour prendre sa place. Tout à coup, voici qu'un marin vient dire à M. le Recteur qu'un homme le demande d'un canot voisin. M. le Recteur s'approche du bord du bateau, et voit debout, dans un canot, un monsieur qui lui dit en français : « C'est vous, n'est-ce pas, M. le Curé de Guissény? » — « Oui, » répond M. Marzin. — « Belle partie de pêche, hein ?... Je suis le vice-consul de France; je remplace le consul, qui est en congé. M. l'abbé Uguen m'a envoyé un télégramme m'avisant que vous avez été recueillis par l'Aurrera en route pour Gênes. Et puis, j'ai reçu de M. Rouvier, président du Conseil, l'ordre de vous rapatrier. » Le vice-consul dit à M. le Recteur que M. Uguen et M. Salou ont été recueillis par des pécheurs, ce qui nous cause une grande joie, car nous étions inquiets sur leur sort.

### Nous quittons L'Aurrera.

Nous faisons nos adieux aux Espagnols. Notre émotion est grande; mais nous remarquons que nos sauveteurs sont aussi émus que nous : l'un d'eux baise la main de M. le Recteur (1).

Le petit canot du consul nous conduit à un quai plus rapproché du centre de la ville. Nous mettons enfin le pied sur la terre ferme, nous sommes à Gênes. Le vice-consul, homme charmant, ne cesse de nous interroger; il est avide de détails, il veut connaître au long notre aventure. De son côté, il nous montre des journaux français qui ont parlé de nous; même un journal italien nous a consacré dix lignes; d'après le journal italien, il y avait parmi les sauvés deux pauvres et jeunes garçons. Ah ! oui, bien pauvres et bien malheureux nous l'avons été! Mais nos malheurs sont finis, grâce à Dieu.

Nous arrivons au bureau de poste, et nous envoyons un télégramme à Guissény: « Arrivés tous trois sains et saufs à Gênes! » Ce télégramme, nous a-t-on dit, était attendu impatiemment, car on commençait à s'inquiéter de nouveau à notre sujet.

Puis, le consul nous conduit chez un marchand de soutanes, qui prend nos mesures et s'engage à nous fournir des habits pour le lendemain matin : nous ne pouvions pas songer à voyager avec nos soutanes de pêche. Nous serons habillés entièrement de neuf : soutane, ceinture, chapeau, souliers, tout sera neuf, et tout sera payé par le gouvernement français.

#### 15 Aout

M. le Recteur et M. Prigent célèbrent la sainte messe dans l'église de l'Annonciation, desservie par des Capucins. C'est une superbe église toute pleine de marbres précieux, de peintures murales, de tableaux de maîtres.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à regagner notre pays. Nos soutanes sont faites, nos passe-ports sont en règle. Voici, à titre de curiosité, celui qui me fut délivré:

## CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE A GÊNES

« Nous, Gérant du Consulat général de France à Gênes, prions les officiers civils et militaires de laisser passer librement Le Gall, Sezny, séminariste, demeurant à Guissény, allant à Guissény; et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

« Le sieur Le Gall (Sezny), recueilli en mer le 4 Août 1905 à 22 milles de la côte du Finistère par le vapeur espagnol Aurrera qui l'a débarqué à Gênes, a été rapatrié par les soins du consulat général conformément aux instructions du Ministère de l'Intérieur.

« La présente passe, valable pour le voyage, a été délivrée à Gênes le 15 Août 1905.

> « Le Gérant du Consulat général de France à Gênes,

> > « A. COULOMB. »

Nous nous acheminons vers la gare. A 9 heures 5, nous prenons congé du vice-consul qui, après nous avoir payé notre voyage en seconde classe, nous donne encore de quoi faire face à nos frais de route.

<sup>(1)</sup> Le capitaine de l'Aurrera a reçu, plus tard, une médaille d'or du Gouvernement français.

344

#### LE RETOUR

Le retour fut plus rapide que le voyage d'aller. Partis de Gênes le 15 Août, à 9 h. 5, par la ligne d'Alexandrie, Turin, tunnel du Mont Cenis, nous étions à Paris le lendemain matin 16 Août et, le soir de ce jour, avant la nuit, à Landerneau. De là, une voiture nous transporta à Guissény, où nous arrivames vers 10 heures du soir. M. Uguen, M. Salou et beaucoup d'autres personnes nous attendaient. On peut deviner que nous étions heureux.

Et voilà comment se termina cette fameuse partie de pêche: nous avions quitté Guissény le 3 Août, à 9 heures du matin, pour n'y retourner que le 16 Août, à 10 heures du soir...»

Ici finit le journal de M. Le Gall.

En Septembre, nous prenions part tous les cinq au pèlerinage de Lourdes. M. le Recteur de Guissény, invité à prêcher dans l'église du Rosaire, parla de la puissance et des bienfaits de la Sainte Vierge; avec une émotion qui fut partagée par tous les auditeurs, il remercia la bonne Mère du ciel de la protection qu'elle avait encore accordée récemment à des malheureux qui s'étaient adressés à elle dans le danger et qui auraient dû périr mille fois sans son secours. Ce sermon causa une impression qui n'est pas encore effacée.

DEUX ANS APRÈS : L'Amboto.

Comme tout se tient en ce monde! Deux ans après, le 14 Juillet 1907, un vapeur espagnol de Bilbao, l'Amboto, trompé par la brume, se jeta sur les rochers de Kerlouan, à 500 mètres environ de l'endroit d'où partit M. le Recteur de Guissény. Tous les hommes furent sauvés, car la mer était calme. Or, parmi eux se trouvait un chauffeur de l'Aurrera, Francisco Seja, qui avait pris place sur l'Amboto, parce qu'il avait à rentrer à Bilbao.

M. Le Gall, jeune prêtre en ce moment, se trouvait à Guissény. Il se rendit à la côte de Kerlouan, s'avança vers les naufragés, les salua en espagnol, ce qui leur causa une douce surprise, et leur demanda s'ils ne connaissaient pas de marins de l'Aurrera. Immédiatement, un homme se leva, qui dit : « Moi, je suis chauffeur sur l'Aurrera ». Il donna son nom qui, de fait, se trouvait sur la liste de M. Le Gall. La conversation s'engagea, très animée, car M. Le Gall parlait bien l'espagnol; sur le bateau, il avait appris beaucoup de mots et d'expressions et avait, depuis, continué à étudier la langue; il a écrit plusieurs lettres à ses sauveteurs.

Les marins de l'Amboto restèrent plus d'un mois à Kerlouan, car on essaya de renflouer le navire qui ne paraissait pas, tout d'abord, irrémédiablement perdu. Les essais ne furent pas couronnés de succès, et les Espagnols regagnèrent leur pays par le chemin de fer.

Pendant son séjour à Kerlouan, Francisco Seja passa une bonne partie de son temps au presbytère de Guissény. M. le Recteur fut heureux de trouver cette occasion de montrer sa reconnaissance.

On parla de l'Aurrera, du sauvetage, de la pêche aux thons. On avait tant de choses à se dire!

J. U.